

CONCOURS ARTISTIQUE

« Dialogue avec la Médiathèque Numérique Marie Toesca »

APPEL A CANDIDATURE

Date limite de dépôt des projets

Vendredi 21 Décembre 2018

1. OBJET

La Médiathèque Marie Toesca de Gattières va déménager dans de nouveaux locaux, et évolue vers une médiathèque numérique c'est-à-dire plus ouverte sur toutes les nouvelles technologies qui apportent savoir, culture et loisir sur des supports tant traditionnels que numériques. Située en entrée du village, et au cœur d'un véritable « pôle culturel », elle est ouverte sur un parvis qui pourra accueillir des manifestations culturelles, patrimoniales, de loisir etc... Cet espace très ouvert est un lieu propice pour accueillir une sculpture ou l'installation d'une œuvre artistique.

La commune de Gattières développe son soutien à la création artistique en proposant un nouveau concours dont le thème est « **Dialogue avec la médiathèque numérique Marie Toesca** », nouvel espace culturel entièrement rénové pour continuer et enrichir le parcours artistique à travers les rues et espaces publics de la commune.

En effet, les œuvres déjà acquises et exposées de manière permanente dans les différents lieux publics de la commune – sculptures, photographies - permettent à tous d'apprécier la richesse du patrimoine de la commune, tout en découvrant des réalisations plus contemporaines, qui dialoguent avec les divers bâtiments.

Le règlement ci-dessous fixe les modalités de participation à l'appel à projet que lance la commune sous la forme d'un concours artistique :

2. REGLEMENT

- L'œuvre proposée doit être en relation avec le concept de médiathèque sous une forme figurative ou abstraite.
- Les matériaux utilisés devront être résistants aux intempéries et ne pas se dégrader avec le temps. L'œuvre sera installée de façon pérenne.
- L'œuvre proposée ne devra comporter aucun système d'éclairage, aucun système électrique (moteur), aucun système hydraulique.
- L'œuvre devra avoir un poids maximum de 500kg/m²,
- L'œuvre ne devra pas gêner la circulation des piétons, l'entrée dans les locaux de la médiathèque, ni masquer porte ou fenêtre. Elle ne devra pas présenter de danger pour les usagers de la place,
- L'œuvre comprend son système d'installation (socle, pieds, supports divers...),
- La technique de fixation de l'œuvre doit être proposée avec le projet sans aucune perforation du sol,
- Le projet retenu par le jury sera récompensé par un prix d'un montant de : 5 000 € TTC versé lors de la livraison de l'œuvre,
- Un acompte pourra être versé pour l'achat de matériaux, sur présentation de devis ou factures à concurrence de leurs montants et au maximum à 2 500 € TTC,
- Les esquisses, maquettes ne donnent lieu à aucune rémunération de la collectivité,
- Elles peuvent être restituées aux candidats qui le souhaitent, ou exposées durant le premier trimestre 2019 dans un espace dédié (salle Vogade, Médiathèque, Mairie ...),

3. DOSSIER DE CANDIDATURE

- Le candidat devra fournir un curriculum vitae (pour les candidatures individuelles), une fiche de présentation de l'association (pour les groupes),
- Le candidat devra rédiger un bref descriptif de l'œuvre, expliquant la relation établie avec le thème proposé, une maquette éventuelle ou un croquis,
- Une ou plusieurs esquisses du projet (photo, dessin, croquis, maquettes...),
- Décrire les matériaux utilisés y compris la fiche produit selon besoin et à la demande de la commune,

- Les dossiers de candidature pourront être envoyés par courrier papier au service culture (en couleur et en 2 exemplaires) ou par mail ; les maquettes sont à déposer en un exemplaire au service culture.

4. COMPOSITION DU JURY ET CRITERES DE SELECTION

- Le jury est composé de :
3 élus de la commune de Gattières et 3 personnes de la société civile.
- Les critères de sélection sont principalement :
 - L'aspect général (esthétique, plastique, inédit)
 - La cohérence de l'œuvre en lien avec le thème, le respect du règlement du concours
 - La faisabilité technique de l'installation de l'œuvre

5 – CALENDRIER

- Date limite de dépôt des candidatures : Vendredi 21 décembre 2018
- Date du jury d'attribution : Janvier 2019
- Date limite de mise en place sur site : Avril 2019

Pour tout renseignement contacter la Mairie, service culture :

Mme Pascale Da Silva

culture@mairie-gattieres.fr

04 92 08 47 32

Envoi ou dépôt des projets à :

Hôtel de Ville, service culture (espace Vogade)

2, rue Torrin et Grassi

06510 Gattières

